



UNION EUROPÉENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**TABLE RONDE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL
D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PNIA) ET L'INITIATIVE G8 "NOUVELLE
ALLIANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION"**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU CHARGE D'AFFAIRES A.I. DE L'UE
ABIDJAN, COTE D'IVOIRE, 12 SEPTEMBRE 2012**

SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire,

Monsieur Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président de la Commission de la CEDEAO

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques,

Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts,

Monsieur le Ministre du Développement Durable

Madame le Ministre de la Santé

Autres.....PLAN??

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatiques et des Organisations internationales,

Mesdames et messieurs les hauts fonctionnaires et représentant du Secteur Privé,

Honorables invités.

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de cette table ronde relative au Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et à l'initiative du G8 appelée "Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition". Le plaisir est double puisque l'Union Européenne a toujours soutenu le processus de formulation du PNIA de la Côte d'Ivoire et s'est portée volontaire pour assurer, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, l'appui à la rédaction du cadre de coopération de la nouvelle Alliance initiée par le G8.

PNIA

Le secteur agricole reste l'un des secteurs les plus importants dans l'économie ivoirienne. C'est un point focal dans les relations entre l'Union Européenne et la Côte d'Ivoire. Pour l'Union Européenne, l'élaboration et la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole est un des facteurs clé de réussite pour un développement coordonné des investissements dans ce secteur. Ce plan est également la réponse que la Côte d'Ivoire donne à la volonté de développer une politique agricole commune au sein de la CEDEAO. C'est un instrument qui permettra de réduire la pauvreté et à ce titre, il est indispensable qu'il soit au cœur de nos actions dans le secteur agricole.

Initiative G8

Cette initiative du G8 place la sécurité alimentaire, la croissance inclusive et la dignité des populations au cœur de la politique de développement. Elle a pour objectif de sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté d'ici à 10 ans dont environ 3 millions d'Ivoiriens.

Il y a trois ans à l'Aquila, dans le contexte d'une crise sévère du prix des denrées de première nécessité, l'Union Européenne avait promis quelques 3 Milliards d'euros d'aide au cours des 3 prochaines années. Aujourd'hui, après juste deux ans, la promesse a déjà été tenue.

Alors que plusieurs régions du continent (le Sahel, la Corne de l'Afrique) sont touchées par des crises sévères pour les populations, l'Union Européenne accompagne ces pays durement affectés en les aidants à faire face à ces situations dramatiques et à sauver des vies.

Cependant pour améliorer la situation des ces régions vulnérables nous devons développer en commun une approche plus générale et de long terme qui prend en compte les acteurs régionaux, nationaux et locaux. Nous devons également prendre en compte le rôle central que pourrait jouer le secteur privé.

C'est dans cette perspective que doit s'envisager l'initiative du G8, elle même en parfait accord avec la Politique de Développement de l'Union appelée : "Agenda pour le Changement", qui met en avant le rôle de l'agriculture comme moteur de croissance dans les pays en Développement et qui reconnaît également le rôle vital joué par le secteur privé.

La Nouvelle Alliance et l'Agenda pour le Changement vont de pair et se basent sur les éléments suivants:

1. Un engagement de toutes les parties. C'est un élément fondamental car l'appropriation est un facteur de succès. Le choix de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ne peut pas être imposé, il doit être volontaire. Je suis particulièrement heureux de voir que les engagements en matière agricole pris par la Côte d'Ivoire dans le contexte de cette initiative du G8 cadrent parfaitement avec le Programme national d'Investissement Agricole.

2. Nous devons créer une "chaîne de valeurs". En effet les investissements doivent être réalisés à chaque niveau de la chaîne agricole, de l'accès aux semences en passant par les infrastructures de stockage et de transports.

3. Nous avons besoin du secteur privé. Dans le développement en général et dans la sécurité alimentaire et la nutrition en particulier. Les partenaires au développement ne peuvent pas suffire. Il faut un secteur privé local fort ainsi que des investissements privés internationaux. Nous avons besoins de toutes les sources pour réussir.

4. Nous avons besoin d'investissements responsables pour s'assurer que les plus démunis et vulnérables bénéficieront des ces investissements privés et publics.

Côte Ivoire

Aujourd'hui, c'est une grande satisfaction pour l'Union européenne de voir la Côte d'Ivoire rejoindre cette initiative du G8.

Fort de son souhait de promouvoir la relance de l'investissement conjugué de l'Etat, des Partenaires au Développement et du Secteur Privé dans le secteur agricole, le G8 a en effet retenu, à l'occasion de sa dernière réunion à "Camp David", la Côte d'Ivoire comme « pays pilote ».

Pourquoi la Côte d'Ivoire parmi tous les pays africains ?

Tout d'abord, il s'agit d'un message de confiance politique lancé par le G8 envers les autorités et le gouvernement de Côte d'Ivoire, de retour sur la scène internationale et à l'avant plan de la scène régionale.

Ensuite, le constat est évident : la Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel agricole très important et d'atouts en ce qui concerne le développement de ce potentiel (infrastructure, réseau de télécommunication, etc.)

Enfin, en matière de sécurité alimentaire, la Côte d'Ivoire a tous les éléments pour davantage développer son rôle d'approvisionnement de certaines zones fragilisées de la sous région.

Tous les éléments sont donc réunis pour faire de la Côte d'Ivoire un modèle à suivre dans le cadre de cette initiative G8.

Quant à l'Union Européenne, elle a accepté d'assurer la coordination de cette initiative du G8, apportant son soutien au Gouvernement Ivoirien lors de la rédaction du « cadre de coopération de la Côte d'Ivoire ». L'Union européenne a choisi de la faire en raison de la confiance qu'elle porte en la Côte d'Ivoire et en raison de son rôle prépondérant dans le secteur du développement rural, et de son rôle majeur au sein des partenaires au développement, qui œuvrent au côté du gouvernement ivoirien pour voir renaître le pays.

C'est donc ensemble que le Ministère de l'Agriculture et la Délégation de l'Union Européenne, au nom des pays du G8, ont relevé le challenge que constitue la formulation de ce « cadre de coopération » en un peu moins de deux mois.

L'exploit est de taille et je me dois de féliciter le Gouvernement, le Ministère de l'Agriculture ainsi que les autres Ministères associés pour le travail participatif et qualitatif qui a abouti dans un délai record à la formulation du cadre de coopération de la Côte d'Ivoire.

Ce cadre de coopération s'appuie sur trois piliers.

Tout d'abord, les engagements de l'Etat, qui reprennent l'ensemble des mesures prioritaires à prendre pour favoriser l'investissement dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Ensuite, un pilier rassemblant l'ensemble des appuis financiers décidés et à venir des partenaires du G8, des trois agences onusiennes basées à Rome (WFP, FIDA et FAO) et des autres partenaires multilatéraux importants (BM, BAD).

Enfin, le troisième pilier recense les interventions décidées et à venir du secteur privé dans le secteur agricole.

Conséquences

Tout ce travail effectué au cours des dernières semaines vient renforcer le travail déjà réalisé dans le PNIA, conformément aux orientations générales du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP). Il s'agit donc d'inventorier les initiatives et les projets pour rationaliser les investissements à venir et maximiser l'impact sur l'économie, l'emploi et la sécurité alimentaire.

Il s'agit également de rassurer le secteur privé et les investisseurs au sens large sur l'environnement et les mesures prises ou prévues par le Gouvernement pour favoriser l'investissement dans le secteur agricole.

Enfin, notre travail permet de présenter aux membres du G8 le contexte de la filière agricole en Côte d'Ivoire, aussi bien dans ses aspects de politiques sectorielles, de soutien des partenaires et de dynamisme du secteur privé. Il donne une photographie évolutive de cet environnement et cette photographie est suffisamment expressive que pour convaincre de l'intérêt que nous avons tous de soutenir cette dynamique qui se met en place.

Tout cela peut paraître ambitieux, mais l'objectif sera atteint.

Nous pouvons en effet compter sur l'engagement du Gouvernement Ivoirien, qui n'a pas attendu cette initiative pour définir une politique sectorielle agricole, formalisée récemment par la validation au niveau national et régional (CEDEAO) du PNIA. De plus, le Gouvernement ayant tendu la main vers le secteur privé en initiant les premiers comités PPP, la voie du succès est tracée.

C'est donc résolument optimiste qu'au côté du Gouvernement ivoirien, nous travaillons à la préparation des prochaines échéances en collaboration étroite avec l'ensemble des ministères concernés mais aussi avec les représentants et les opérateurs du secteur privé.

Je vous remercie pour votre attention.